

L'Observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille Auvergne-Rhône-Alpes



Bulletin d'informations du 04/10/2022



Bulletin Mensuel de l'observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille septembre 2022

Le mois de septembre est synonyme de contrôle des réserves des colonies avant la mise en hivernage. Actuellement les colonies sont en forme, on note quelques remérages mais aucun problème d'effondrement de fin de saison. Dans les départements qui ont bénéficié des pluies, les réserves ont pu se reconstituer à des niveaux corrects grâce à la reprise de la végétation.

Les lanières ont dues être repositionnées en septembre. En octobre, il faut prévoir de les retirer en fonction de la date de début de traitement.

Sommaire

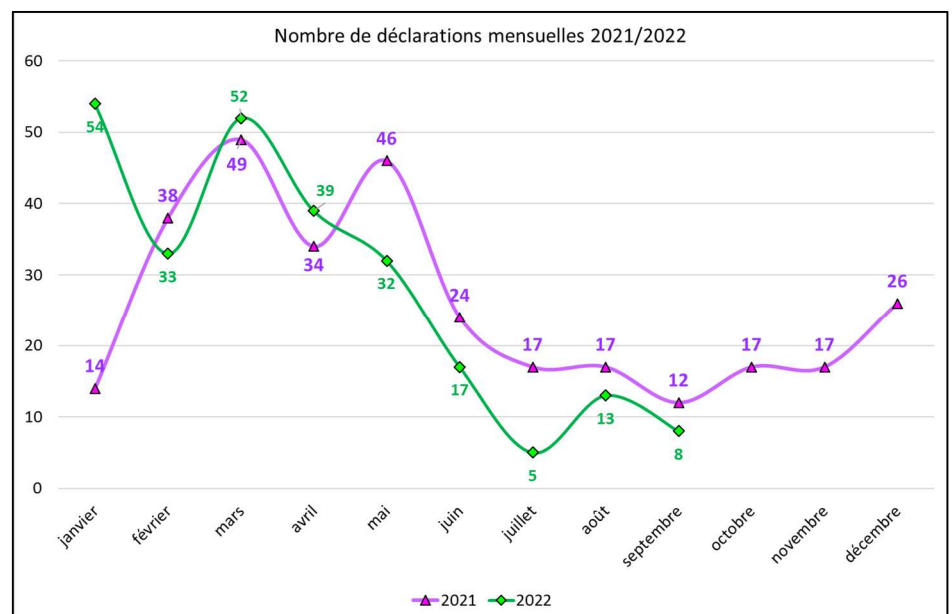
Bilan mensuel de l'OMAA : p1-3

- dangers sanitaires de première catégorie (DS1)
- mortalités massives aiguës (MMA)
- autres troubles (3V)

Frelon asiatique p4

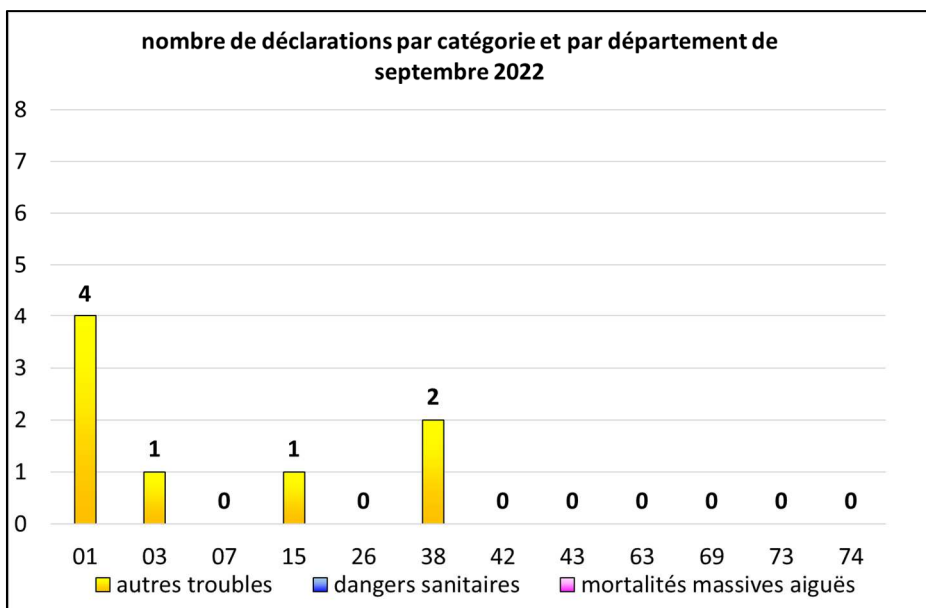
Actualités du mois d'août: p6

- **déclaration des ruchers**
- Les rencontres sanitaires apicoles
- Enquête production & vente





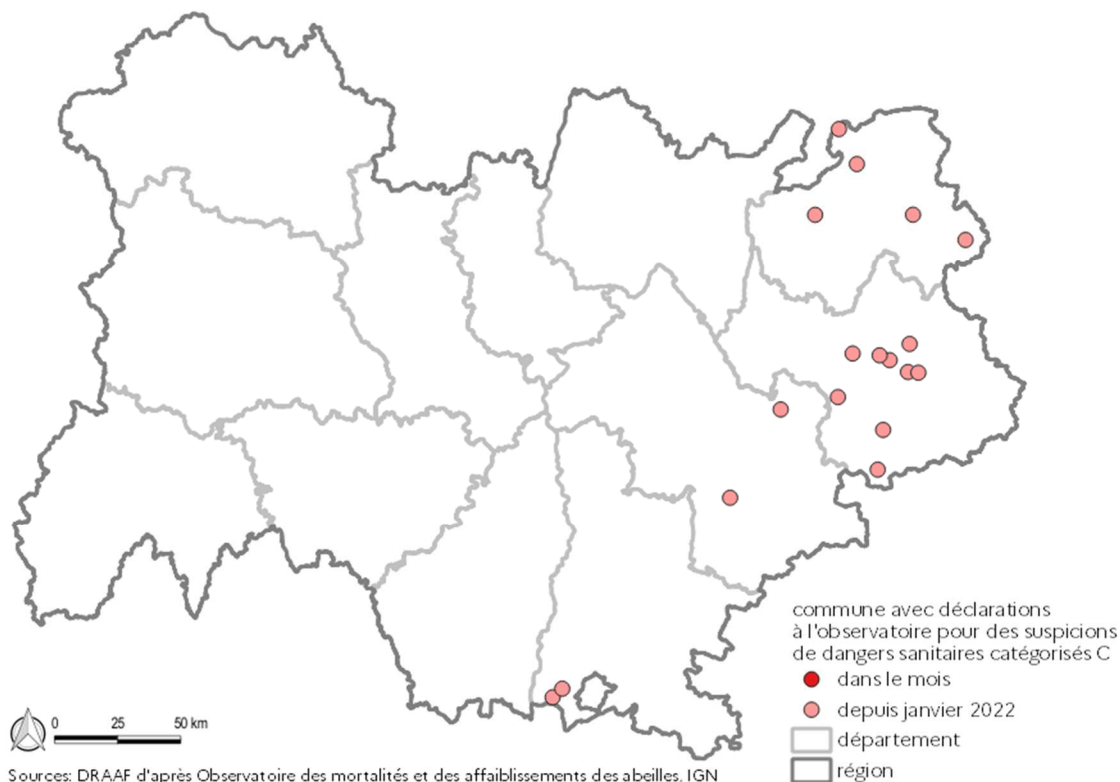
Bilan général mensuel des déclarations à l'OMAA



Le Guichet Unique de l'observatoire a enregistré en septembre 08 déclarations dans 4 départements, toutes gérées par la filière d'investigation « autres troubles » (3V). 7 Déclarations ont été suivies de visites de ruchers, les problèmes de la huitième ont pu être résolus par téléphone sans visite.

Bilan mensuel dangers sanitaires de première catégorie (DS1)

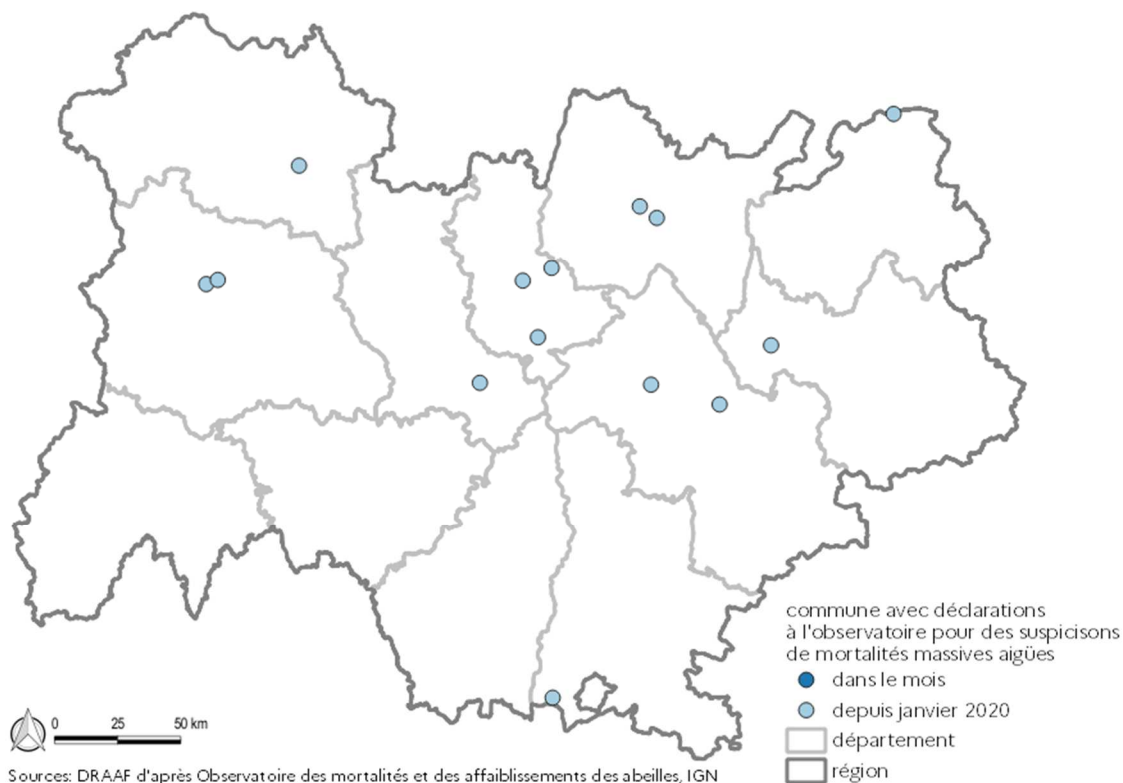
Aucun nouveau foyer de loque américaine n'a été signalé en septembre dans toute la région.



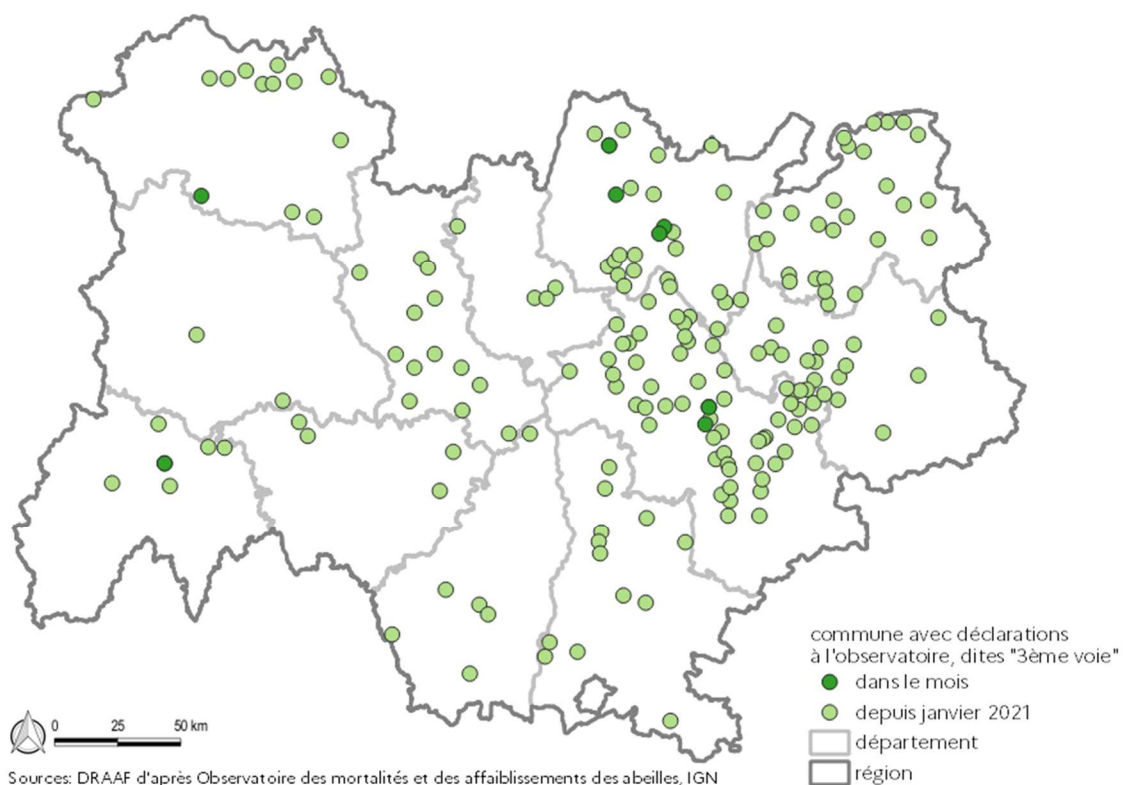
Avant tout mouvement de rucher, penser à consulter la carte des foyers sur le site de la DRAAF ICI

Bilan mensuel des mortalités massives aiguës (MMA)

Aucune déclaration du mois de septembre n'a été orientée vers la filière d'investigation Mortalités Massives Aigües. La carte publiée dans le bulletin de juillet reste d'actualité.



Bilan mensuel autres troubles (3V)



Sur les 7 déclarations investiguées, le varroa est à l'origine des problèmes rencontrés sur 4 ruchers, et les 3 autres sont en cours d'investigation.

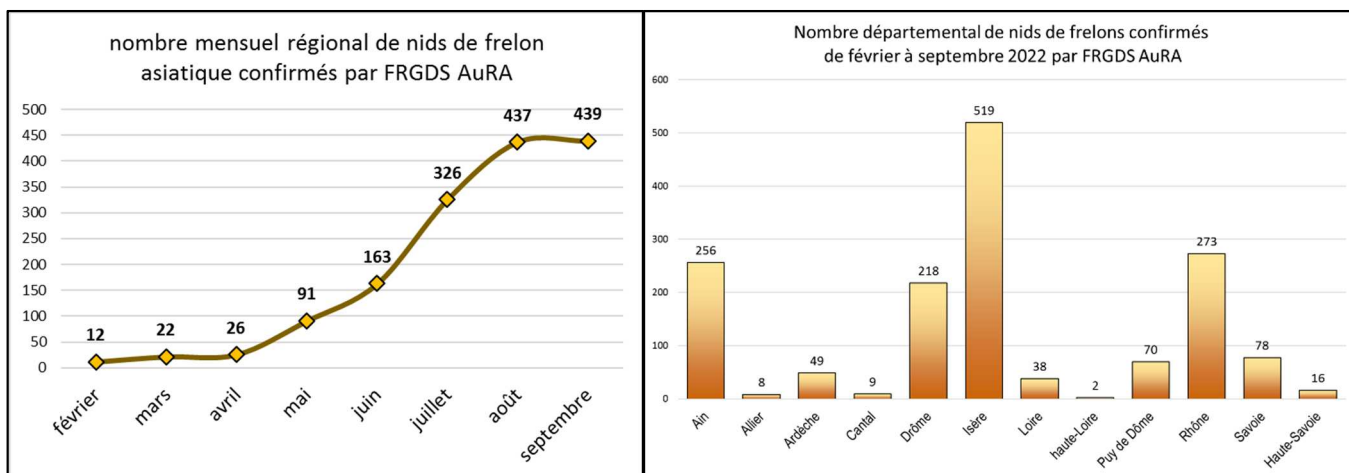
FRELON ASIATIQUE (données FRGDS)

www.frelonsasiatiques.fr

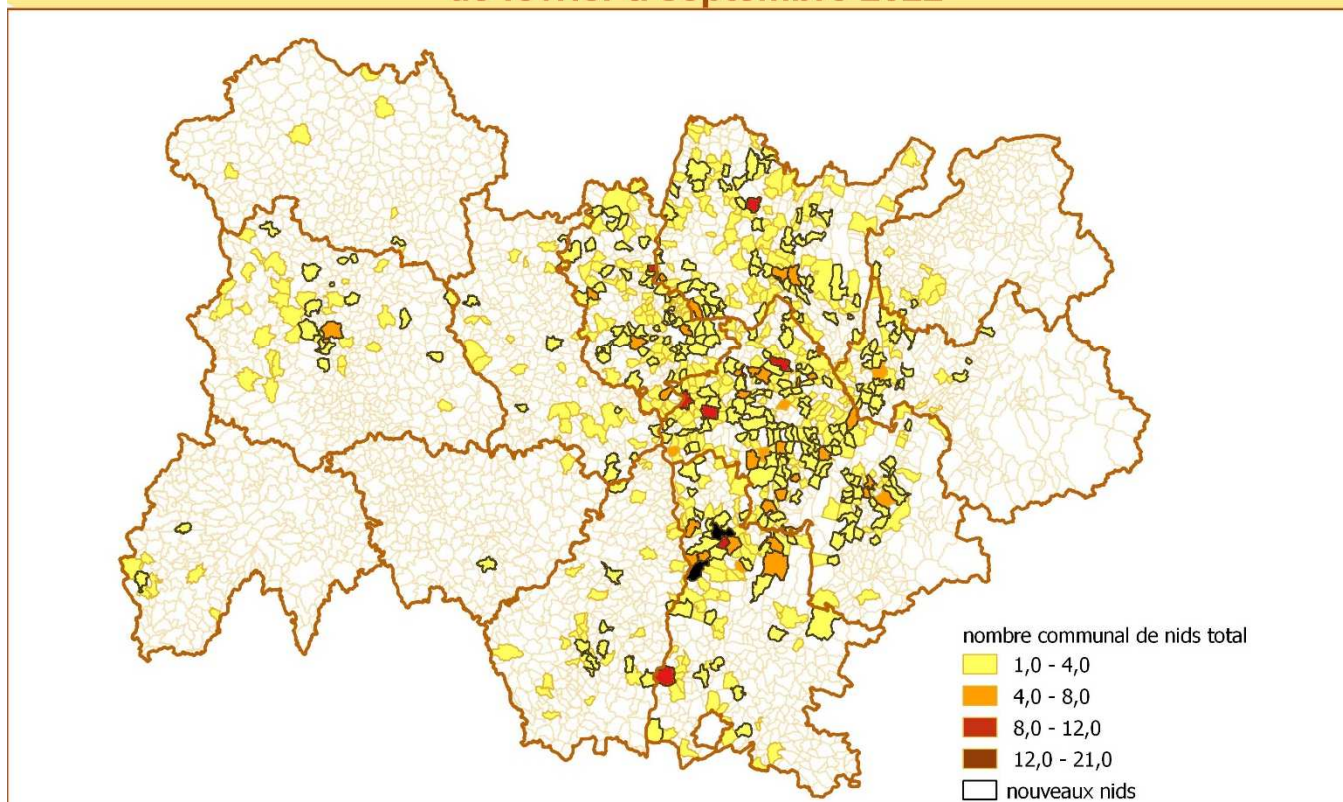
« La région comptabilise au total 1536 nids découverts depuis début février. L'Isère est toujours en tête des départements les plus touchés avec 519 nids de frelons asiatiques cumulés de février à fin septembre (soit plus de 144 nids depuis le mois dernier). Le Rhône comptabilise jusqu'ici 252 nids, l'Ain 249 et la Drôme 203.

Les nids ont atteint des tailles importantes jusqu'à 60-70cm et 80cm pour certains comptant jusqu'à 2000 individus. 66% des nids découverts en septembre ont un diamètre de plus de 40 cm.

Les 1ères femelles sexuées, c'est à dire les gynes sont prêtes à faire leur vol de fécondation à l'extérieur du nid. Elles sortiront du nid pour se faire féconder par les mâles par vagues successives jusqu'à fin novembre. Une fois fécondées, elles s'alimenteront pour constituer des réserves avant de s'enterrer pour hiverner. »



Frelon asiatique Nombre communal de nids confirmés par FRGDS AURA de février à septembre 2022



Actualités du mois

Déclaration des ruchers

La campagne de déclaration des ruchers est en cours du 01 septembre au 31 décembre 2022 [ICI](#):

Nous rappelons tout l'intérêt de cette opération qui permet d'assurer une gestion sanitaire du cheptel national, en particulier pour les maladies graves des abeilles comme la loque américaine, *Aethina tumida*, la nosémose et *Tropilaelaps* sp.

En effet, lorsque l'une de ces maladies est identifiée, les services vétérinaires ont pour mission d'assainir les foyers en collaboration avec les apiculteurs et de s'assurer que les ruchers environnants n'ont pas été contaminés.

Cela nécessite de connaître à minima le nombre de ruchers situés dans l'environnement des foyers ainsi que leurs propriétaires.

A titre d'exemple, ces données sont actuellement très utilisées à la Réunion pour contrôler les ruchers situés dans les zones de protection et de surveillance des foyers d'*Aethina tumida* (voir bulletin de juillet)

Il est donc primordial pour la santé des abeilles que chaque apiculteur déclare ses ruchers à télérucher et communique des coordonnées valides (téléphone, mail, adresse) et autorise l'administration à les utiliser dans le respect du RGPD

Ces données sont également valorisées à l'échelle régionale. Elles permettent de connaître la densité d'apiculteurs et de colonies par commune et par département ainsi que le profil des apiculteurs.

Retrouvez la synthèse des données régionales issues des déclarations 2021 sur le site de la DRAAF [ICI](#), en téléchargement [ICI](#):

Les rencontres sanitaires apicoles



3ème édition

Des webinaires de 1h30 par thématique pour être au plus près des apiculteurs de la région à suivre sans modération...

Ouverts à tous sur inscription

6ème rendez-vous le 20/10/2022
« Mettre en œuvre un traitement hivernal »
Inscriptions [ICI](#)

Enquête production & vente

Objectifs : évaluer la production annuelle, disposer de données moyennes pour faire reconnaître les difficultés de la filière (comme en 2021), acquérir des références pour vous situer et pour les porteurs de projet d'installation.

Temps à prévoir : 15 minutes si vous avez toutes vos données accessibles (munissez-vous de votre cahier de miellerie).

Type d'enquête : formulaire en ligne. Cette année pour la première fois, le réseau des ADA et l'ITSAP se sont coordonnés pour vous proposer une enquête harmonisée au niveau national. L'objectif : pouvoir se comparer aux autres régions, et fournir des données nationales de rendement et de production de miel pour l'année 2022.

Pour répondre cliquer [ICI](#)

Comité de rédaction du bulletin mensuel				
DRAAF/SRAL	GTV	DDPP de la	FRGDS AuRA	ADA-AuRA
Brigitte Barthelet	Mannaïg de	Drôme	Adeline	Marion Guinemer
	Kersauzon	Muriel Orlowski	Alexandre	